



LA LETTRE

N° 2021-35

DEFAUT D'ÉDUCATION A LA PREVENTION : POISON LENT DE LA DEMOCRATIE

L'absence d'éducation à la prévention des risques sanitaires conduit les pouvoirs publics à des mesures coercitives qui, pour une grande partie, restent dans notre réglementation. Cela conduit le Conseil d'Etat à considérer qu'il s'agit là d'un poison lent pour notre démocratie représentative.

En France, la santé est d'abord vue sous l'angle des soins dispensés et trop peu sous celui de la prévention. On ne recherche que très rarement les causes profondes des maladies et on ne cherche que trop peu à éviter les maladies. Par contre nous sommes orientés vers la consommation de soins et surtout des médicaments pour le plus grand bénéfice des laboratoires. Si cela a créé un secteur économique très rentable pour certains, c'est très lourd de conséquences dans le comportement des populations et d'après le Conseil d'Etat un poison lent pour notre démocratie.

Du fait de ces comportements de consommateurs, en cas de nouvelles maladies ou d'épidémies comme la COVID 19, c'est la peur qui prend le dessus sur les actions collectives qui seraient nécessaires dans ce cas pour faire barrage au virus. Face à cela, les pouvoirs publics sont amenés à prendre des mesures coercitives afin soit d'arrêter la propagation de la maladie soit d'en limiter celle-ci. Dans les deux cas ces mesures sont

considérées comme des atteintes aux libertés desquelles il est nécessaire de sortir au plus vite. L'objectif sanitaire passe au second plan.

Cela conduit à créer des règles. Depuis mars 2020, 6 lois, cent ordonnances et autant de décrets liés à la crise sanitaire ont vu le jour dans le cadre d'un état d'urgence sanitaire. Plusieurs de celles-ci sont souvent prorogées et restent dans l'organisation de la société en dehors du problème qui les ont amenées. De plus, se pose le problème de sortir de cet engrenage sensé protecteur des populations.

Le Conseil d'Etat s'est penché sur la question au travers de quatre conférences. Il en a conclu que l'état d'urgence serait un poison qui viendrait engourdir, si ce n'est corroder, quelques fonctions vitales de notre démocratie représentative.

Mais surtout cette négation de la prévention, liée à la volonté de favoriser l'économie et l'augmentation du PIB, conduit à des demies mesures qui engendrent une succession de vagues de retour de l'épidémie, désastreuses pour la santé physique et morale des populations et pour l'unité nécessaire de celles-ci dans la prévention des risques.

Il devient urgent de rompre avec cette orientation en santé, pour construire, à côté et avec notre système de soins, un système de santé orienté vers la promotion de la santé. Ce qui nécessite d'agir en amont des risques qui conduisent aux maladies. Et si la santé des membres de notre société devenait l'objectif de la nation pour construire son unité ?

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@laposte.net